

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

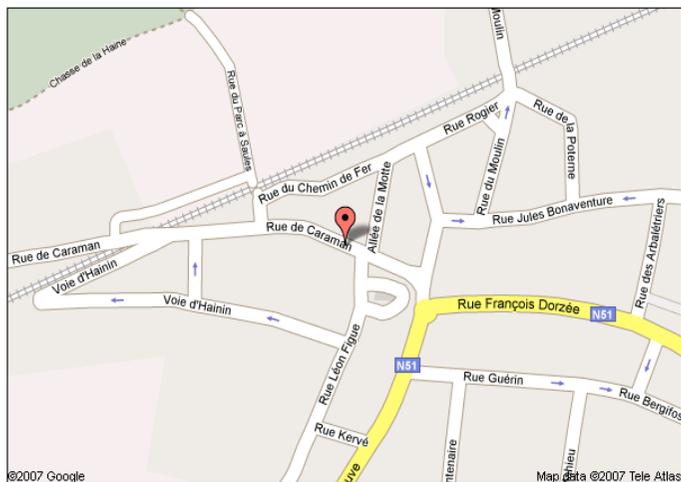
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

Informatique

INFORMATIQUE

Unités de formations organisées en 2015-2016

1. Introduction à l'informatique
2. Logiciel graphique d'exploitation
3. Edition assistée par ordinateur niveau élémentaire
4. Tableur niveau élémentaire
5. Initiation à la navigation et la publication sur internet
6. Utilitaires complémentaires au système d'exploitation
7. Présentation assistée par ordinateur niveau élémentaire.

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

Droits d'inscription

*110€

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les enseignants sous certaines conditions.

*A titre indicatif, suivant les montants pratiqués lors de l'année

Fréquence des cours

Lundi, mardi et vendredi du 22/03/2016 au 26/04/2016 de 17h30 à 20h50

7. Présentation assistée par ordinateur niveau élémentaire.

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- De créer une présentation en veillant à l'orthographe;
- De sauvegarder le travail;
- De présenter le résultat oralement;
- D'imprimer le document en tout ou en partie.

Conditions d'admission

Avoir réussi l'unité de formation: « informatique: introduction à l'informatique» ou passer un test d'admission

Fréquence des cours

Lundi, mardi et vendredi du 27/04/2016 au 24/05/2016 de 17h30 à 20h50.

1. Introduction à l'informatique

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- de comprendre un texte écrit dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse écrite et /ou en répondant à des questions sur le fond;
- d'émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.

Conditions d'admission

Etre en possession du CESI ou C1D ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Lundi et mardi du 14/09/2015 au 05/10/2015 de 17h30 à 20h50

2. Logiciel graphique d'exploitation

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- de personnaliser, d'utiliser et de configurer le système d'exploitation;
- de résoudre des problèmes simples liés au système d'exploitation;
- de consigner les opérations effectuées dans un journal d'interventions;
- d'utiliser les outils d'aide.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite « Informatique : Introduction à l'informatique» ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Lundi et mardi du 06/10/2015 au 16/11/2015 de 17h30 à 20h50

3. Edition assistée par ordinateur niveau élémentaire

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de:

- d'éditer un document;
- de le mettre en forme et en page;
- de le sauvegarder;
- de l'imprimer.

Conditions d'admission

Avoir réussi l'unité de formation: « informatique: introduction à l'informatique» ou passer un test d'admission

Fréquence des cours

Lundi et mardi du 17/11/2015 au 04/01/2016 de 17h30 à 20h50.

4. Tableur niveau élémentaire

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- de respecter les termes de la convention de stage ;
- de participer aux différentes tâches du technicien en bureautique en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation;
- de rédiger un rapport de stage décrivant le contexte professionnel au sein de l'entreprise, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage;
- De tenir et de compléter un carnet de stage ou un journal de bord;
- De présenter oralement son rapport de stage.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite « informatique: introduction à l'information » ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Lundi et mardi du 05/01/2016 au 15/02/2016 de 17h30 à 20h50

5. Initiation à la navigation et à la publication sur internet

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de:

- de trouver dans un temps déterminé des informations sur Internet;
- D'utiliser au moins trois des fonctionnalités de l'éditeur dont il est servi;
- De publier trois pages de textes WEB ayant trait à un même sujet.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite « informatique: introduction à l'information » ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Lundi et mardi du 16/02/2016 au 21/03/2016 de 17h30 à 20h50

6. Utilitaire complémentaires au système d'exploitation

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de:

- de protéger le système contre les intrusions internes et externes;
- d'utiliser correctement les fonctions essentielles des programmes utilitaires rencontrés;
- de réaliser la sauvegarde des informations et d'en assurer la restauration;
- de proposer une démarche de résolution du problème;
- de choisir avec pertinence un logiciel correspondant à la situation;
- de consigner les opérations effectuées dans un journal d'interventions.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite « informatique: logiciel graphique d'exploitation »